

**La FNEC FP-FO
s'adresse
aux nouveaux
ministres**



Dans les élections municipales s'est exprimé avec force le refus des salariés de continuer à subir la politique d'austérité contre les salaires, contre les services publics et contre la sécurité sociale, portée par le pacte de responsabilité. Dès le lendemain, le Président de la République a confirmé cette orientation et mis en place un « gouvernement de combat » dirigé par un Premier ministre qui annonce vouloir « aller plus vite et plus loin ».

Pour la FNEC FP-FO, il n'y a rien à attendre pour les revendications légitimes des salariés qu'une confirmation, voire l'aggravation de la politique de rigueur et d'austérité contenue dans le pacte de responsabilité.

La grève interprofessionnelle et les manifestations du 18 mars dont Force Ouvrière a pris l'initiative ont clairement exprimé le refus des salariés d'en subir davantage en matière de remise en cause de leurs garanties et acquis.

La FNEC FP-FO a demandé audience auprès de tous les ministres de son champ de syndicalisation (Education nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Culture, Jeunesse et Sports) pour exprimer les revendications et les attentes des salariés.

Concernant l'Education nationale et l'Enseignement supérieur, le ministre Benoît Hamon a sur son bureau les dossiers importants que lui a laissés son prédécesseur en application de sa loi de refondation de l'école, loi de territorialisation que FO a rejetée avec la très grande majorité des personnels.

Sur les rythmes scolaires, sur les décrets statutaires des personnels enseignants du second degré, sur les universités, les dossiers ne sont pas clos ; les personnels de toutes catégories restent mobilisés.

FO demande la réouverture de négociations, la remise à plat des dossiers et la satisfaction des revendications.

De même, la FNEC FP-FO demande au nouveau ministre de satisfaire les revendications en matière de créations de postes de la maternelle à l'université pour faire face aux besoins.

La mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires doit être suspendue.

Les décrets statutaires qui ouvrent vers l'annualisation du temps de travail, la territorialisation des obligations de service, l'introduction de régimes indemnitaires définis localement, ne doivent pas être publiés et les discussions doivent reprendre.

Concernant les universités, la FNEC FP-FO demande l'arrêt des fusions et regroupements d'établissements initiées sous Madame Pécresse et amplifiées par la loi LRU2 de Madame Fioraso.

Les personnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, de la Formation professionnelle, de la Jeunesse et des Sports attendent que soit interrompue la mise en œuvre des contre-réformes qui déstabilisent le fonctionnement du service public à tous les niveaux et remettent en cause leurs garanties statutaires.

C'est dans ce cadre que la FNEC FP-FO est disponible pour discuter avec les ministres concernés.

La FNEC FP-FO demande à ses syndicats de maintenir à tous les niveaux la mobilisation des salariés pour la satisfaction des revendications.

Pour l'augmentation générale des salaires, pour l'arrêt des suppressions de postes et la création des postes nécessaires, pour la préservation de la sécurité sociale, pour la défense des services publics et républicains, du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers, il n'y a pas d'autre voie que d'élargir le rapport de forces pour imposer la rupture avec le pacte de responsabilité, la politique d'austérité et tous leurs avatars.

Montreuil, le 3 avril 2014